

« MGAC »

S.A.R.L. à associé unique
Au capital de 2.000.000 €
Siège social : 20 bis rue de Tertry - 02490 CAULAINCOURT
R.C.S. SAINT QUENTIN 801.376.450

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26 Juin 2026

Décision proposée et votée par l'associé unique en date du 26 Juin 2026

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 Décembre 2025**, dont le bénéfice s'élève à la somme d'UN MILLION CENT DIX-SEPT MILLE QUATRE CENT TRENTE ET UN EUROS et VINGT-HUIT CENTIMES (1.117.431,28 €), de la façon suivante :

	ORIGINE	AFFECTATION
Bénéfice de l'exercice clos le 31-12-2025	1.117.431,28 €	
Affectation au compte « Autres réserves »		1.117.431,28 €
Solde	1.117.431,28 €	1.117.431,28 €

L'Associé Unique reconnaît en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Gérant



« MGAC »

S.A.R.L. à associé unique

Au capital de 2.000.000 €

Siège social : 20 bis rue de Tertry - 02490 CAULAINCOURT

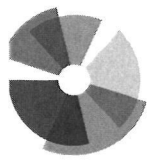
R.C.S. SAINT QUENTIN 801.376.450

COMPTES ANNUELS

Clos au 31 Décembre 2025

Pour copie certifiée conforme
Par la Gérance

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'X' or 'K' shape with a loop at the bottom.



SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	2 167,50	2 167,50			261,33	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				98,13		97,27
Participations	4 814 818,00		4 814 818,00		4 814 818,00	
Créances rattachées à des particip.	2 311 173,69	238 000,00	2 073 173,69		1 236 993,27	
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	7 128 159,19	240 167,50	6 887 991,69	98,13	6 052 072,60	97,28
Stocks et en-cours				0,80		0,91
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	56 500,00		56 500,00		56 500,00	
Avances et acomptes versés /cdes	333,17		333,17		562,60	0,01
Créances (2)				0,53		0,91
Créances Clients et comptes ratt.	36 000,00		36 000,00		36 000,00	
Autres créances	961,85		961,85		20 520,71	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	37 169,17		37 169,17	0,53	55 798,59	0,90
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	130 964,19		130 964,19	1,87	169 381,90	2,72
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	7 259 123,38	240 167,50	7 018 955,88	100	6 221 454,50	100

(2) - ont à moins d'un an

36 961,85

SARL MGAC et ASSOCIÉS

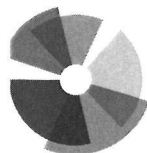
Commissaire aux Comptes

SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 786 600,00)	786 600,00	11,21	786 600,00	12,64
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		53,95		50,79
Réserve légale	78 660,00		78 660,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 707 807,08		3 081 157,62	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 117 431,28	15,92	626 649,46	10,07
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I) 5 690 498,36	81,07	4 573 067,08	73,50
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(II)			
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 286 004,75	18,32	1 613 033,33	25,93
Emprunts et dettes financières diverses			7 308,28	0,12
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	5 895,01	0,08	5 310,00	0,09
Dettes fiscales et sociales	21 459,50	0,31	7 637,55	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	15 098,26	0,22	15 098,26	0,24
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1)	(III) 1 328 457,52	18,93	1 648 387,42	26,50
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV) 7 018 955,88	100	6 221 454,50	100
(1) Dont à moins d'un an	385 185,95			

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
				en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises			25 000,00	-25 000,00	-100,00
Production vendue		360 000,00	360 350,00	-350,00	-0,10
Montant net du chiffre d'affaires		360 000,00	385 350,00	-25 350,00	-6,58
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		761,43	3,60	757,83	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	360 761,43	385 353,60	-24 592,17	-6,38
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			59 000,00	-59 000,00	-100,00
Variation de stocks			-41 500,00	41 500,00	100,00
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		35 470,15	35 940,61	-470,46	-1,31
Impôts, taxes et versements assimilés		405,00	399,00	6,00	1,50
Salaires		152 120,43	161 202,41	-9 081,98	-5,63
Cotisations sociales		17 064,40	3 529,85	13 534,55	383,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		261,33	295,83	-34,50	-11,66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		46,37	1,90	44,47	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	205 367,68	218 869,60	-13 501,92	-6,17
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	155 393,75	166 484,00	-11 090,25	-6,66
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation		980 000,00	458 500,00	521 500,00	113,74
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		102 198,63	284 161,81	-181 963,18	-64,04
Autres intérêts et produits assimilés		21 722,79	19 313,79	2 409,00	12,47
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 103 921,42	761 975,60	341 945,82	44,88
Charges financières					



	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	38 000,00	200 000,00	-162 000,00	-81,00
Intérêts et charges assimilées	37 394,89	43 764,97	-6 370,08	-14,56
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	75 394,89	243 764,97	-168 370,08	-69,07
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	1 028 526,53	518 210,63	510 315,90	98,48
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 183 920,28	684 694,63	499 225,65	72,91
Produits exceptionnels (VII)		1 989,25	-1 989,25	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		813,42	-813,42	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 175,83	-1 175,83	-100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	66 489,00	59 221,00	7 268,00	12,27
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 464 682,85	1 149 318,45	315 364,40	27,44
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	347 251,57	522 668,99	-175 417,42	-33,56
BÉNÉFICE OU PERTE	1 117 431,28	626 649,46	490 781,82	78,32

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 018 955,88 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 117 431,28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/04/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement ANC à compter du 01.01.2025.

Les flux comptabilisés en charges exceptionnelles au 31/12/24 étaient des annulations de flux antérieurs comptabilisés dans le compte 671800. Aucun flux de cette nature n'est comptabilisé sur 2025.

Les produits exceptionnels au 31/12/24 concernaient :

- la taxe d'apprentissage non prélevée pour 190€
 - Un trop versé par la CARPA de 1200€
 - Des anciens flux Groupama annulés pour 599.25€
- Aucun flux de cette nature n'est comptabilisé sur 2025.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Évaluation des immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Évaluation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
------------------------------------	--------------------------

Matériels outillages

de 3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Traitement de certains frais accessoires**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières, et sont comptabilisés en charges.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS**Détermination des stocks**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**Traitement des amortissements**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS**Traitement des subventions**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES**Traitement des amortissements**

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 167,50		
TOTAL	2 167,50		
Immobilisations financières			
Autres participations	6 251 811,27		1 673 364,11
TOTAL	6 251 811,27		1 673 364,11
TOTAL GENERAL	6 253 978,77		1 673 364,11
	Diminution par virt poste	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 167,50	
TOTAL		2 167,50	
Immobilisations financières			
Autres participations	799 183,69	7 125 991,69	
TOTAL	799 183,69	7 125 991,69	
TOTAL GENERAL	799 183,69	7 128 159,19	

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, informatique			1 906,17	261,33		2 167,50
TOTAL			1 906,17	261,33		2 167,50
TOTAL GENERAL			1 906,17	261,33		2 167,50

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

Sur l'exercice 2024, il a été pratiqué une dépréciation du compte courant de la société AMBRE SARL à hauteur de 200k€ compte tenu du montant des capitaux propres à -181k€. Sur cet exercice un complément de 38k€ de dépréciation s'ajoute car le montant des capitaux propres de AMBRE SARL au 31.12.25 s'élève à -238k€.

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	200 000,00	38 000,00		238 000,00
TOTAL	200 000,00	38 000,00		238 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	200 000,00	38 000,00		238 000,00

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL MGA

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières

Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	(Quote-part du capital détenue en %	Brute		Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			des titres comptable (4)							

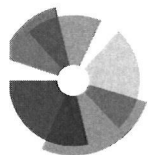
ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)								
BEAUVILLERS - 29 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 02590 REILLERS - 378649081	169 678,51	95,00	893 418,00	893 418,00	742 157,04	599 405,96	111 964,03	102 198,
TPIC - 1 RUE ARTHUR RIMBAULT 80400 HAM - 894304856	8 045 675,51	70,00	3 655 000,00	3 655 000,00	980 000,00	2 304 966,63	2 804 626,10	980 000,
TOTAL DES FILIALES			4 548 418,00	4 548 418,00	1 722 157,04	125 000,00		1 082 198,

ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Renseignements détaillés pour chaque participation (1)										
L - 20 B Rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT - 819613951	-310 823,90	10,00	100,00	100,00	84 400,66	41 476,05				
IBRE - 1 Rue Arthur Rimbaud 80400 HAM - 831768825	-238 014,34	48,78	100 000,00	100 000,00	248 401,85	30 000,00	-57 188,56			
RL CHARLES LAMBERT - 29 Avenue du Général De Gaulle 02590 REILLERS - 378649131	-10 224,00	50,00	166 000,00	166 000,00		120 463,00	10 842,00			
TOTAL DES PARTICIPATIONS			266 100,00	266 100,00	332 802,51	30 000,00				
TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A+B)			4 814 518,00	4 814 518,00	2 054 959,55	155 000,00				1 082 198,

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaire réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes, le préciser dans la colonne « Informations financières ».



SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le montant des locations s'élève à 13842.94€ il s'agit principalement de locations de box et pensions pour les chevaux.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	2 311 173,69		2 311 173,69
Actif circulant			
Autres créances clients	36 000,00	36 000,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	961,85	961,85	
TOTAL	2 348 135,54	36 961,85	2 311 173,69

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Montant

TOTAL**PRODUITS À RECEVOIR**

Montant

Créances rattachées à des participations

21 722,79

TOTAL**21 722,79**

SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 866,00	100,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 866,00	100,00

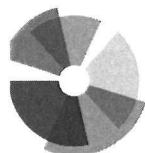
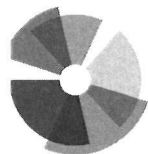


TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	786 600,00							786 600,00
Réserve légale	78 660,00							78 660,00
Autres réserves	3 081 157,6	626 649,46						3 707 807,0
Résultat de l'exercice	626 649,46	-626 649,46				1 117 431,2		1 117 431,2
TOTAL	4 573 067,					1 117 431,		5 690 498,



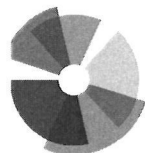
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	1 286 004,75	342 733,18	907 534,62	35 736,95
Fournisseurs et comptes rattachés	5 895,01	5 895,01		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30,50	30,50		
Impôts sur les bénéfices	9 561,00	9 561,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 868,00	11 868,00		
Groupes et associés (2)	15 098,26	15 098,26		
TOTAL	1 328 457,52	385 185,95	907 534,62	35 736,95
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	332 636,03			

SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 707,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 370,00
TOTAL	11 077,45



ENGAGEMENTS DONNÉS

ATIPIC :

-Le cautionnement consenti le 14 Juin 2021 au profit de la société « ATIPIC » pour un emprunt contracté auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE d'un montant de 1.250.000,00 €, en vue de financer l'acquisition de titres dans la société « LA FERME NEUVE », à concurrence de 10 % du montant de l'emprunt soit la somme de 125.000,00 €.

-Le nantissement (#164202) : Nantissement en 1er rang pour 900 000€ contracté pour le financement des actions ATIPIC.

SCEA DE BEAUVILLERS :

-Le nantissement pris en date du 27 Février 2020 sur les 564 parts sociales détenues par notre société dans la société « SCEA DE BEAUVILLERS », en vue de garantir le financement réalisé par notre société relatif à l'acquisition des dites parts sociales.

AMBRE :

-Le cautionnement autorisé le 16 Juillet 2020, et consenti au profit de la société « AMBRE » d'un emprunt souscrit auprès du CIC d'un montant de 30.000 €, à concurrence de la somme de 30.000 € en principal, plus intérêts, pénalités, frais et accessoires

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	75 711,21					75 711,21
TOTAL (1)	75 711,21					75 711,21

	Autre	Dirigeant	Provision		Montant
TOTAL	75 711,21				75 711,21

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Montant

EFFECTIFS MOYENS

Ingénieurs et cadres

PERSONNEL SALARIÉ

31/12/2025

31/12/2024

1,00

1,00

SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evénement post-clôture : Le capital social sera porté à 2 000 000€ sur la clôture 31 12 2026.

M G A C

**SARL A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 786 600 €**

Siège social : 20 bis rue de Tertry
02490 CAULAINCOURT

RCS SAINT QUENTIN 801 376 450
SIRET 801 376 450 00038
APE 6420Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

A l'Associé Unique de la Société MGAC,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 27/06/2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société MGAC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du Code de Commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels, dans la note « introduction ».

IV/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Fait à DURY, le 25 mai 2026

VDB ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTE PAR :


François GARNIER

ANNEXE :

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

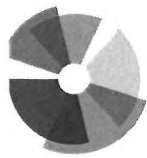
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	2 167,50	2 167,50			261,33	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				98,13		97,27
Participations	4 814 818,00		4 814 818,00		4 814 818,00	
Créances rattachées à des particip.	2 311 173,69	238 000,00	2 073 173,69		1 236 993,27	
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	7 128 159,19	240 167,50	6 887 991,69	98,13	6 052 072,60	97,28
Stocks et en-cours				0,80		0,91
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	56 500,00		56 500,00		56 500,00	
Avances et acomptes versés /cdes	333,17		333,17		562,60	0,01
Créances (2)				0,53		0,91
Créances Clients et comptes ratt.	36 000,00		36 000,00		36 000,00	
Autres créances	961,85		961,85		20 520,71	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	37 169,17		37 169,17	0,53	55 798,59	0,90
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	130 964,19		130 964,19	1,87	169 381,90	2,72
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	7 259 123,38	240 167,50	7 018 955,88	100	6 221 454,50	100

(2) - ont à moins d'un an

36 961,85

SARL et ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 786 600,00)	786 600,00	11,21	786 600,00	12,64
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		53,95		50,79
Réserve légale	78 660,00		78 660,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 707 807,08		3 081 157,62	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 117 431,28	15,92	626 649,46	10,07
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I) 5 690 498,36	81,07	4 573 067,08	73,50
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(II)			
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 286 004,75	18,32	1 613 033,33	25,93
Emprunts et dettes financières diverses			7 308,28	0,12
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	5 895,01	0,08	5 310,00	0,09
Dettes fiscales et sociales	21 459,50	0,31	7 637,55	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	15 098,26	0,22	15 098,26	0,24
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1)	(III) 1 328 457,52	18,93	1 648 387,42	26,50
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV) 7 018 955,88	100	6 221 454,50	100

(1) Dont à moins d'un an

385 185,95

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises			25 000,00	-25 000,00	-100,00
Production vendue		360 000,00	360 350,00	-350,00	-0,10
Montant net du chiffre d'affaires		360 000,00	385 350,00	-25 350,00	-6,58
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		761,43	3,60	757,83	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	360 761,43	385 353,60	-24 592,17	-6,38
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			59 000,00	-59 000,00	-100,00
Variation de stocks			-41 500,00	41 500,00	100,00
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		35 470,15	35 940,61	-470,46	-1,31
Impôts, taxes et versements assimilés		405,00	399,00	6,00	1,50
Salaires		152 120,43	161 202,41	-9 081,98	-5,63
Cotisations sociales		17 064,40	3 529,85	13 534,55	383,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		261,33	295,83	-34,50	-11,66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		46,37	1,90	44,47	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	205 367,68	218 869,60	-13 501,92	-6,17
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	155 393,75	166 484,00	-11 090,25	-6,66
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation		980 000,00	458 500,00	521 500,00	113,74
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		102 198,63	284 161,81	-181 963,18	-64,04
Autres intérêts et produits assimilés		21 722,79	19 313,79	2 409,00	12,47
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 103 921,42	761 975,60	341 945,82	44,88
Charges financières					

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
				en valeur	en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		38 000,00	200 000,00	-162 000,00	-81,00
Intérêts et charges assimilées		37 394,89	43 764,97	-6 370,08	-14,56
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(VI)	75 394,89	243 764,97	-168 370,08	-69,07
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	1 028 526,53	518 210,63	510 315,90	98,48
3-RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	1 183 920,28	684 694,63	499 225,65	72,91
Produits exceptionnels	(VII)		1 989,25	-1 989,25	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)		813,42	-813,42	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)		1 175,83	-1 175,83	-100,00
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	66 489,00	59 221,00	7 268,00	12,27
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	1 464 682,85	1 149 318,45	315 364,40	27,44
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	347 251,57	522 668,99	-175 417,42	-33,56
BÉNÉFICE OU PERTE		1 117 431,28	626 649,46	490 781,82	78,32

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 018 955,88 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 117 431,28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/04/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement ANC à compter du 01.01.2025.

Les flux comptabilisés en charges exceptionnelles au 31/12/24 étaient des annulations de flux antérieurs comptabilisés dans le compte 671800. Aucun flux de cette nature n'est comptabilisé sur 2025.

Les produits exceptionnels au 31/12/24 concernaient :

- la taxe d'apprentissage non prélevée pour 190€
 - Un trop versé par la CARPA de 1200€
 - Des anciens flux Groupama annulés pour 599.25€
- Aucun flux de cette nature n'est comptabilisé sur 2025.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Évaluation des immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Évaluation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
------------------------------------	--------------------------

Matériels outillages

de 3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Traitement de certains frais accessoires**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières, et sont comptabilisés en charges.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS**Détermination des stocks**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**Traitement des amortissements**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS**Traitement des subventions**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES**Traitement des amortissements**

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 167,50		
TOTAL	2 167,50		
Immobilisations financières			
Autres participations	6 251 811,27		1 673 364,11
TOTAL	6 251 811,27		1 673 364,11
TOTAL GENERAL	6 253 978,77		1 673 364,11
	Diminution par virt poste	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 167,50	
TOTAL		2 167,50	
Immobilisations financières			
Autres participations	799 183,69	7 125 991,69	
TOTAL	799 183,69	7 125 991,69	
TOTAL GENERAL	799 183,69	7 128 159,19	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, informatique			1 906,17	261,33		2 167,50
TOTAL			1 906,17	261,33		2 167,50
TOTAL GENERAL			1 906,17	261,33		2 167,50

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

Sur l'exercice 2024, il a été pratiqué une dépréciation du compte courant de la société AMBRE SARL à hauteur de 200k€ compte tenu du montant des capitaux propres à -181k€. Sur cet exercice un complément de 38k€ de dépréciation s'ajoute car le montant des capitaux propres de AMBRE SARL au 31.12.25 s'élève à -238k€.

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	200 000,00	38 000,00		238 000,00
TOTAL	200 000,00	38 000,00		238 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	200 000,00	38 000,00		238 000,00

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL MGA

Du 01/01/2025 au 31/12/2021

Informations financières

Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Brute		Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Valeur comptable des titres détenus (4)							

ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)

BEAUVILLERS - 29 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 02590 REILLERS - 378649081	169 678,51	95,00	893 418,00	893 418,00	742 157,04	599 405,96	111 964,03	102 198,
TPIC - 1 RUE ARTHUR RIMBAULT 80400 HAM - 894304856	8 045 675,51	70,00	3 655 000,00	3 655 000,00	980 000,00	2 304 966,63	2 804 626,10	980 000,
TOTAL DES FILIALES			4 548 418,00	4 548 418,00	1 722 157,04	125 000,00		1 082 198,

ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

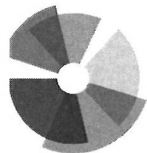
Renseignements détaillés pour chaque participation (1)

L - 20 B Rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT - 819613951	-310 823,90	10,00	100,00	100,00	84 400,66	41 476,05		
IBRE - 1 Rue Arthur Rimbaud 80400 HAM - 831768825	-238 014,34	48,78	100 000,00	100 000,00	248 401,85	30 000,00	-57 188,56	
RL CHARLES LAMBERT - 29 Avenue du Général De Gaulle 02590 REILLERS - 378649131	-10 224,00	50,00	166 000,00	166 000,00		120 463,00	10 842,00	

TOTAL DES PARTICIPATIONS

	266 100,00		266 100,00	266 100,00	332 802,51	30 000,00		
TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A+B)	4 814 518,00		4 814 518,00	4 814 518,00	2 054 959,55	155 000,00		1 082 198,

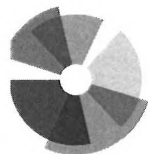
(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaire réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes, le préciser dans la colonne « Renseignements ».



SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le montant des locations s'élève à 13842.94€ il s'agit principalement de locations de box et pensions pour les chevaux.



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	2 311 173,69		2 311 173,69
Actif circulant			
Autres créances clients	36 000,00	36 000,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	961,85	961,85	
TOTAL	2 348 135,54	36 961,85	2 311 173,69

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Montant

TOTAL**PRODUITS À RECEVOIR**

Montant

Créances rattachées à des participations

21 722,79

TOTAL**21 722,79**

SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 866,00	100,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 866,00	100,00

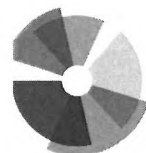


TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	786 600,00							786 600,00
Réserve légale	78 660,00							78 660,00
Autres réserves	3 081 157,6	626 649,46						3 707 807,0
Résultat de l'exercice	626 649,46	-626 649,46				1 117 431,2		1 117 431,2
TOTAL	4 573 067,					1 117 431,		5 690 498,

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	1 286 004,75	342 733,18	907 534,62	35 736,95
Fournisseurs et comptes rattachés	5 895,01	5 895,01		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30,50	30,50		
Impôts sur les bénéfices	9 561,00	9 561,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 868,00	11 868,00		
Groupes et associés (2)	15 098,26	15 098,26		
TOTAL	1 328 457,52	385 185,95	907 534,62	35 736,95
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	332 636,03			

SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 707,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 370,00
TOTAL	11 077,45



ENGAGEMENTS DONNÉS

ATIPIC :

-Le cautionnement consenti le 14 Juin 2021 au profit de la société « ATIPIC » pour un emprunt contracté auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE d'un montant de 1.250.000,00 €, en vue de financer l'acquisition de titres dans la société « LA FERME NEUVE », à concurrence de 10 % du montant de l'emprunt soit la somme de 125.000,00 €.

-Le nantissement (#164202) : Nantissement en 1er rang pour 900 000€ contracté pour le financement des actions ATIPIC.

SCEA DE BEAUVILLERS :

-Le nantissement pris en date du 27 Février 2020 sur les 564 parts sociales détenues par notre société dans la société « SCEA DE BEAUVILLERS », en vue de garantir le financement réalisé par notre société relatif à l'acquisition desdites parts sociales.

AMBRE :

-Le cautionnement autorisé le 16 Juillet 2020, et consenti au profit de la société « AMBRE » d'un emprunt souscrit auprès du CIC d'un montant de 30.000 €, à concurrence de la somme de 30.000 € en principal, plus intérêts, pénalités, frais et accessoires

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	75 711,21					75 711,21
TOTAL (1)	75 711,21					75 711,21
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	75 711,21					75 711,21

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Montant

EFFECTIFS MOYENS

Ingénieurs et cadres

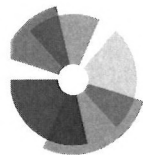
PERSONNEL SALARIÉ

31/12/2025

31/12/2024

1,00

1,00



SARL MGAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evénement post-clôture : Le capital social sera porté à 2 000 000€ sur la clôture 31 12 2026.